

FORMATION ANIMATEUR AF1 MARCHE NORDIQUE

INTITULÉ : ANIMATEUR FÉDÉRAL 1

DATE : DU 17 AU 19 MARS 2017

LIEU : JARDIN DES 2 RIVES STRASBOURG (67)

Objectifs:

Amener le stagiaire à animer un groupe de marcheurs sur terrains simples et connus.

Concevoir et animer des séances découvertes.

Animer un groupe de marcheurs débutants.

Assister un animateur diplômé AF2 dans ses activités principales.



Retrouvez toutes les dates des prochaines formations sur notre site www.fscf.asso.fr

Révélér la passion qui vous anime.

Rejoignez-nous sur



Renseignements :

FSCF – Comité Départemental du Bas-Rhin - AGR

27 rue des Juifs - 67000 STRASBOURG

Mail: cd67.agr@orange.fr Web : agr-fscf.fr

Tél: 03 88 21 29 82

// Présentation

La **MARCHE NORDIQUE** est une activité de plein air qui tient ses origines des pays Scandinaves et notamment de la Finlande. Cette marche « rapide » sollicite l'ensemble des chaînes musculaires du corps et permet de soulager les articulations grâce à la propulsion donnée avec les bâtons.

Les effets bénéfiques, de la Marche Nordique, sur la santé sont nombreux tels que la prévention de l'ostéoporose, l'amélioration des systèmes cardio-vasculaire et ventilatoire, la tonification des chaînes musculaires.

// Activité en chiffres

A la Fédération Sportive et Culturelle de France, la Marche Nordique rassemble :



17 sections

599 licencié(e)s

Dans le Bas-Rhin



5 sections

138 licencié(e)s



// Prérequis

Avoir 16 ans révolus

Avoir participé à une séance découverte en Marche Nordique.

// Condition d'accueil

Pension complète

// Tarifs

Licencié FSCF - 270 €

Non licencié - 290 €

// Date

Du vendredi 17 au dimanche 19 mars 2017

// Durée

3 jours - 21 heures

// Lieu

Jardin des 2 Rives, 67100 STRASBOURG

A la fin du stage, une attestation est délivrée permettant d'animer en autonomie dans la « zone d'action AF1 ». C'est-à-dire sur terrain facile et connu. L'AF1 permet d'assister l'Animateur diplômé (AF2) dans ses préparations et ses animations.
(* sous réserve d'avoir le PSC1 ou équivalent)

// Cours de formation complet

Pour obtenir le Brevet d'Animateur Fédéral, le stagiaire doit obtenir son Animateur Fédéral AF1 et AF2, son Unité de Formation Fédérale (UFF), son PSC1. Un itinéraire pédagogique est demandé entre les deux AF. Plus de renseignements sur fscf.asso.fr/brevet-danimateur-federal

// Hébergement

L'hébergement et les salles de cours sont situés au sein de l'Auberge de Jeunesse des 2 Rives.

// Inscriptions

La fiche d'inscription est à retourner au CD67-AGR, 27 rue des Juifs - 67000 STRASBOURG, accompagné du règlement à l'ordre de « CD67-AGR commission SLD ».